



LISTE DE FOURNITURES 2024/2025

MS

- 1 grand cartable marqué du nom de l'enfant pouvant contenir 1 grand cahier format 24X32cm et que l'enfant est capable d'ouvrir seul.**
- 3 photos d'identité (si vous ne les avez pas déjà données avec le dossier d'inscription) ;
- Pour les demi-pensionnaires, une serviette de table marquée au nom de l'enfant et pourvue d'un élastique pour qu'il puisse l'enfiler autour du cou ;
- 2 boîtes de mouchoirs en papier ;
- 1 rouleau de papier essuie tout ;
- 2 sachets de lingettes ;
- Un petit sac marqué au nom de l'enfant contenant des vêtements de rechange (en cas de petit accident) et qui restera accroché à son porte manteau.

Les tétines et les doudous ne sont pas autorisées en classe mais les enfants peuvent les garder dans le cartable surtout au début de l'année en cas de fatigue ou de chagrin, veillez à ce que les tétines soient rangées dans une boîte ou un sachet hermétique et marquez-les du nom de votre enfant.

D'une manière générale, tout le matériel de l'enfant doit être marqué à son nom, ainsi que ses vêtements (manteaux, vestes, gilets, écharpes, bonnets, gants, ...)

Du matériel sera acheté par l'école et vous sera refacturé : 1 grand cahier de vie, 1 chemise cartonnée à rabats élastiques format A4, des tubes de colle, des crayons de couleurs et des feutres, des feuilles cansons.